CHeR
DÉPARTEMENT 18

DIRECTION DU CABINET
PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Affaire suivie par Laurence FÉDORKO-MASIA
Tél. 02 48 27 69 52
laurence.fedorkomasia@departement18.fr

DEMANDE DE SUBVENTION
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Toutes les rubriques doivent être obligatoirement remplies avec précision. À défaut, le dossier ne sera pas instruit.

Présentation de la structure

Nom de la structure [1] : .....

Type (association loi 1901…) [2] : .....

Siège social [3] :

.....

.....

.....

Date et numéro de récépissé de la préfecture [4] : .....

Siret ou siren : .....

Contacts

Le responsable légal (président, mairie, autre…) :

Nom..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Fonction : ..... Courriel : .....

Tél. : ..... Tél. portable : .....

[1] Nom exact correspondant aux statuts en cours de validité en préfecture
[2] Préciser association loi 1901, SARL, EPCI, commune, autres à préciser
[3] Sauf indications contraires, tous les courriers du Conseil départemental seront envoyés au siège social de l'association
[4] Mentions obligatoires. À défaut, le dossier ne pourra pas être instruit

Document Cd18 - N°WW-xxxxxx-x (le code est à demandé auprès de l'imprimerie par mail.

Responsable à contacter, s'il ne s'agit pas du responsable légal :

Nom..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Fonction : ..... Courriel : .....

Tél. : ..... Tél. portable : .....

Objet de la demande

Intitulé du projet : .....

.....

.....

.....

Lieu du projet : .....

.....

☐ nouveau projet ☐ poursuite du projet

☐ financement obtenu antérieurement
de la part du Conseil départemental du Cher

Contexte et justification du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de démarrage de l'opération : .....

Date de fin de l'opération : .....

Objectifs du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Résultats attendus : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Activités prévues pour atteindre les objectifs et obtenir les résultats attendus :

Cohérence du projet avec les politiques locales de développement :
préciser si implication des autorités locales ou associations locales :

Mesures en faveur de l'égalité de genre.
Votre projet participe-t-il à la promotion de l'égalité de genre ?
Si oui, comment :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cohérence du projet avec une association locale du territoire concerné :
préciser si implication des autorités locales :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel spécifique au projet

Dépenses		**Recettes** (ressources propres, cofinancements publics et privés, contribution des bénéficiaires, valorisation…)	
Nature	Montant	Nature	Montant

Tout budget doit être présenté en équilibre

Suivi du projet

Suite envisagée : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Critères de suivi et d'évaluation du projet : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Actions de sensibilisation (éducation au développement) sur le territoire du Cher :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Monsieur, Madame .....

sollicite une participation financière du Conseil départemental
au nom de l'association .....

ou

l'établissement .....

À ..... le .....

Signature

Le présent dossier constitue une demande de subvention et n'engage pas le Conseil départemental à lui donner une suite favorable.

Les bénéficiaires d'une aide du Conseil départemental sont invités à en faire part dans les documents d'information qu'ils publient.

Le dossier sera composé comme suit :

- les statuts de l'organisme
- le récépissé d'enregistrement de la déclaration de l'association
- le compte rendu de la dernière assemblée générale de l'association
- un rib

Ce dossier complet est à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Cher
1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Les dossiers de demande de subvention seront soumis à l'avis du Conseil consultatif pour la coopération internationale. Le porteur de projet sera invité par courrier à venir présenter son projet devant les membres du Conseil consultatif. Si ces derniers émettent un avis favorable à votre demande, un projet de rapport sera présenté à l'Assemblée départementale du Cher, seule instance habilitée à prendre une décision pour le soutien du projet présenté.

L'association bénéficiaire d'une subvention du Conseil départemental du Cher s'engage à venir restituer ses actions devant les membres du Conseil consultatif pour la coopération internationale ou dans le cadre de toute autre manifestation organisée par le Département du Cher.

Pour toute information complémentaire

PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Laurence FÉDORKO-MASIA
laurence.fedorkomasia@departement18.fr
Tél. 02 48 27 69 52

L'imprimé demande de subvention peut être téléchargé sur le site
departement18.fr

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire. Les informations recueillies permettent :

- aux agents habilités des services départementaux du Département du Cher, de traiter votre demande relative à l'octroi d'une subvention dans le cadre de sa politique solidarité internationale ;

- au payeur départemental du Cher de verser l'aide attribuée ;

- aux autorités de contrôle des collectivités territoriales de réaliser leur contrôle.

Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier. En fournissant les réponses, vous consentez à ce que les agents des services mentionnés ci-dessus puissent effectuer le traitement de ces informations dans le cadre des objectifs mentionnés ci-dessus. Les données personnelles sont conservées pendant la durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de leurs objectifs. Elles sont traitées dans la limite des délais de prescription applicables. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de vos données, d'un droit d'opposition au traitement de celles-ci ainsi que le droit à tout moment de retirer votre consentement. Pour ce faire, la demande doit être adressée au Délégué à la protection des données - Conseil départemental du Cher - Hôtel du Département - 1 Place Marcel Plaisant - CS n°30322 - 18023 BOURGES CEDEX ou via la rubrique « contact » sur https://www.departement18.fr/.Les réclamations relatives à la protection de vos données sont à adresser auprès de la CNIL.